

Yvetot, jeudi 24 avril 2025

MONSIEUR FRANCOIS-XAVIER PRIOLLAUD
MAIRIE DE LOUVIERS
19 RUE PIERRE MENDES FRANCE
27400 LOUVIERS

MAIRIE DE LOUVIERS

28 AVR. 2025

N° 502 → CCAS Log. Gpé AM/HR, CBS

Envoi avenant 2025 de gestion en flux des réservations

Monsieur FRANCOIS-XAVIER PRIOLLAUD

Article 1

Suite à la signature de la convention en flux en octobre 2023, il était convenu que le bailleur social Logéal Immobilière devait effectuer une évaluation annuelle avec chaque réservataire et pouvait, au vu de cette évaluation, dresser un avenant avant le 28 février de chaque année échue.

Le nombre de logements concernés par le flux était de 1 en 2024.

Suite à l'impact des livraisons neuf et acquisitions améliorations 2024, des ventes réalisées en 2024, du taux de rotation de 2024 ayant un impact sur le taux moyen des 3 dernières années, des mutations internes réalisées, le nombre de logements concernés par le flux en 2025 est de 1.

En 2024, vous aviez droit à 0,0059 du flux annuel de logements concernés par le flux soit 1 logement. 1 logement vous ont été distribués soit un écart de 0 logement.

En 2025, votre part de réservations est de 1 logement, auxquels sont ajoutés les distributions non faites sur 2024.

Nos Directrices d'agence restent à votre disposition pour tout complément d'information,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice Générale



Christel ROUSSEL

Siège social :

5 rue Saint Pierre - BP 158
76194 YVETOT Cedex
Tél. 02 35 95 92 00
www.logéal-immobiliere.fr

